

ARRETE N° 558/2021 /MINESEC DU 21 NOV 2022
 portant nomination de responsables dans les services déconcentrés
 du Ministère des Enseignements Secondaires.

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu** le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRÊTE :

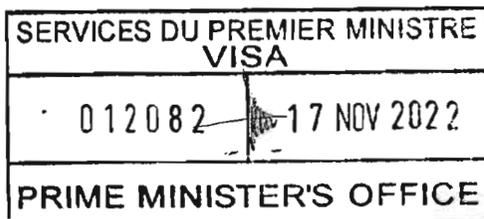
ARTICLE 1^{er}. - Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires :

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU CENTRE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA HAUTE-SANAGA

**ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL DE
NANGA-EBOKO**

Chef de Service Administratif et Financier : Monsieur **ABANDA BIYO'O Benoit**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **790 648-I**, précédemment en service dans le même Etablissement, en remplacement de Monsieur **ANDJONGO Alfred Legrand**, admis à faire valoir ses droits la retraite.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NYONG ET MFOUMOU

**ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL
D'AKONOLINGA**

Chef de Service Administratif et Financier : Madame **AHMADOU**, née **FATIMATOU GUILI**, Professeur des Lycées d'Enseignement secondaire Général, matricule **768 605-B**, précédemment en service dans le même Etablissement, en remplacement de Monsieur **ENGAMBA NDONGO Pierre**, admis à faire valoir ses droits la retraite.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'EST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA BOUMBA ET NGOKO

**ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL DE
YOKADOUMA**

Chef de Service Administratif et Financier : Monsieur **BADAWE Jean Baptiste**, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule **773 724-A**, précédemment Chef de Bureau du Budget et du matériel dans le même Etablissement, en remplacement de Monsieur **BOKAMBA Bonaventure**, admis à faire valoir ses droits la retraite.

**DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE
L'EXTREME-NORD**

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-KANI

**ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL DE
KAELE**

Chef de Service Administratif et Financier : Monsieur **YAYA IBRAHIM**, Instituteur Principal de l'Enseignement Maternel et Primaire, matricule **590 091-V**, précédemment en service dans le même Etablissement, en remplacement de Monsieur **HAMAN POUDITO**, appelé à d'autres fonctions.



**DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU
LITTORAL**

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU WOURI

**ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE
DOUALA**

Chef de Service Administratif et Financier : Madame **AJIE EBA Doline**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **567 820-T**, précédemment Surveillant Général dans le même Etablissement, en remplacement de Madame TATANGA NGO BINOUNGA Elise Henriette, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU HAUT-NKAM

**ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL DE
BAFANG**

Chef du Service Administratif et Financier : Monsieur **KOMBOU Louis Paul**, Professeur des Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **575 773-W**, précédemment Chef de Bureau de la Scolarité et des Stages, en remplacement de Monsieur MBEKEG Jacques, admis à faire valoir ses droits la retraite.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MENOUA

**ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL DE
DSCHANG**

Chef du Service Administratif et Financier : Monsieur **DJIATSA Geremie Constantin**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **590 037-Z**, précédemment Chef de Bureau des Affaires Administratives dans le même établissement, en remplacement de Monsieur TOMEBA Roger, admis à faire valoir ses droits la retraite.



DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'OCEAN

**ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL DE
MVENGUE**

Chef du Service Administratif et Financier : Monsieur **EYARA AYISSI**,
Instituteur de l'Enseignement Maternel et Primaire, matricule **591 341-D**,
précédemment Chef de Bureau du Budget et du Matériel dans le même établissement,
en remplacement de Monsieur MANGA OWONA François, admis à faire valoir ses droits
la retraite.

**DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD-
OUEST**

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU LEBIALEM

**ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL DE
FONTEM**

Chef du Service Administratif et Financier : Monsieur **NGALLE John NGWESE**,
Instituteur de l'Enseignement Maternel et Primaire, matricule **645 768-F**,
précédemment Chef de Bureau du Budget et du Matériel dans le même établissement,
en remplacement de Monsieur ALEMKENG TAWUNG Michael, admis à faire valoir ses
droits la retraite.

ARTICLE 2.- En dehors des tâches qui leur sont dévolues par les textes en vigueur,
les intéressés sont soumis à l'obligation de dispenser six (06) heures hebdomadaires
d'enseignement.

ARTICLE 3.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la
réglementation en vigueur.

ARTICLE 4.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence,
puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /

Yaoundé, le **21 NOV 2022**

**Le Ministre des Enseignements
Secondaires,**



NALOVA LYONGA

